
négociés. De plus, les gouvernements du monde tentent de plus en plus activement de régler leurs propres problèmes environnementaux.

- Une autre « nouvelle » question — soit celle de l'explosion de l'investissement privé à l'étranger dans les 15 dernières années et de la mobilité accrue des capitaux d'investissement — appelle l'établissement de règles équilibrées en raison des préoccupations suscitées par les pratiques potentiellement anticoncurrentielles de certaines firmes privées, et notamment des grandes entreprises multinationales. Nous devons nous assurer que les nouvelles règles favorisent au Canada la croissance et la création d'emplois et qu'elles servent plus généralement les intérêts des petites économies ouvertes qui ont besoin d'investissements.

Orientations de la politique canadienne

À la lumière de ces considérations, le gouvernement entend se donner les priorités suivantes en rapport avec le système international du commerce et des paiements.

Gérer notre relation économique avec les États-Unis

- Le Canada maintient avec les États-Unis la relation bilatérale la plus complexe et la plus importante au monde. 80 p. 100 de nos exportations sont destinées aux États-Unis, et ce pays compte pour 65 p. 100 des investissements étrangers directs au Canada. C'est pourquoi la bonne gestion de cette relation est notre toute première priorité. Une bonne partie de ce que nous faisons aux plans bilatéral, régional et international est en rapport direct avec la gestion de cette relation privilégiée. Il faut tenir soigneusement compte des différences réelles et des fortes similarités entre les intérêts des deux pays. Les relations canado-américaines sont basées sur des valeurs communes et sur une myriade de transactions économiques qui sous-tendent notre prospérité mutuelle. Mais une relation aussi intense et diversifiée fait ressortir des divergences de vues, qui ne sont que des différences entre partenaires souverains jouant des rôles égaux dans cette relation.

Le gouvernement prévoit conséquemment consolider et valoriser de diverses façons notre partenariat économique avec les États-Unis. Nous améliorerons et élargirons l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) en négociant de nouvelles réductions dans les pratiques américaines qui faussent le commerce et l'investissement et en ouvrant l'ALENA à d'autres pays du continent, en commençant par le Chili.

De façon plus générale, nous continuerons à encourager l'adoption aux États-Unis de politiques économiques d'ouverture sur l'étranger